



Sprinter Club Autunois



VOTRE ESPACE DÉDIÉ

AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES, SPORTIVES ET
CULTURELLES, PROCHE DU MORVAN

ADAPTÉ À TOUS

ACCUEILLIR

INFORMER

ACCOMPAGNER

ORIENTER

QUI SOMMES-NOUS ?

La Maison Sport-Santé du Morvan s'inscrit dans un dispositif national porté par le Ministère des Sports et le Ministère de la Santé.

Composée de professionnels de santé et d'encadrants qualifiés, notre équipe est à votre disposition pour vous accompagner dans un objectif de promotion de la santé, de prévention et/ou de réadaptation, et ce, à travers la pratique d'activités Sport-Culture-Santé.

À QUI S'ADRESSE LA MAISON SPORT-SANTÉ ?

Ce parcours est ouvert à toutes les personnes :

- Sans problème de santé mais éloignées de la pratique, sédentaires, en surpoids ou en situation d'obésité qui souhaitent se remettre à l'activité physique
- Ou souffrant de maladies chroniques, d'affections de longue durée (ALD), et ce, quel que soit l'âge, nécessitant une activité physique adaptée sur prescription médicale.

QUELLE ACTIVITÉ ?

Avec l'aide de nos partenaires professionnels et associatifs, nous vous accompagnons individuellement ou collectivement par la pratique d'une activité physique ou culturelle adaptée à vos capacités, à vos besoins et envies, de façon ludique et sécurisée.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Renseignements, tarifs et rendez-vous :

✉ contact@sprinterclubautunois.fr

☎ 06 85 71 53 13

PARCOURS

EN

5

ÉTAPES

POUR VOUS ACCOMPAGNER

VERS UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE

RÉGULIÈRE ET PÉRENNE



1 BILAN INITIAL

Entretien et évaluation de la condition physique



2 CRÉATION

D'un programme d'activité physique adaptée et personnalisée



3 ACCOMPAGNEMENT

D'une durée de 6 à 12 mois comprenant des séances d'activité physique adaptée et des ateliers de sensibilisation à la santé

4 BILAN FINAL & ORIENTATION

Vers les partenaires privés ou associatifs sport-santé ou vers une pratique autonome



5 SUIVI ENTRE 1 ET 3 ANS

Avec la réalisation de bilans



FUTUR BÉNÉFICIAIRE

Sans Maladie
Chronique



N'est pas éligible à une prescription d'activité physique sur ordonnance mais peut profiter des services de la Maison Sport Santé

Disposant d'une
Maladie Chronique



MÉDECIN TRAITANT

Se rapprocher de son médecin traitant pour obtenir une prescription d'activité physique sur ordonnance

ACCUEIL DU FUTUR BÉNÉFICIAIRE

INFORMATION, CONSEIL SANTÉ

Lors des permanences, par téléphone ou lors de nos interventions lors d'évènements de prévention et d'information

ACCOMPAGNEMENT

- Programmes Sport-Santé et Culture Santé individualisés
- Séances d'activités physiques adaptées
- Ateliers de sensibilisation
- Éducation thérapeutique

ÉVALUATION

Bilan de forme et Entretien motivationnel

ORIENTATION

Structures partenaires associatives ou privées, selon la pratique adaptée, les souhaits et les envies du bénéficiaire (encadrement par des personnes qualifiées et par le Réseau Sport Santé BFC si éligibilité)

SUIVI

- Pratique autonome
- Inscription en club
- Observance des recommandations hygiéno-diététiques

ORIENTATIONS DU BÉNÉFICIAIRE

CLUBS SPORTIFS

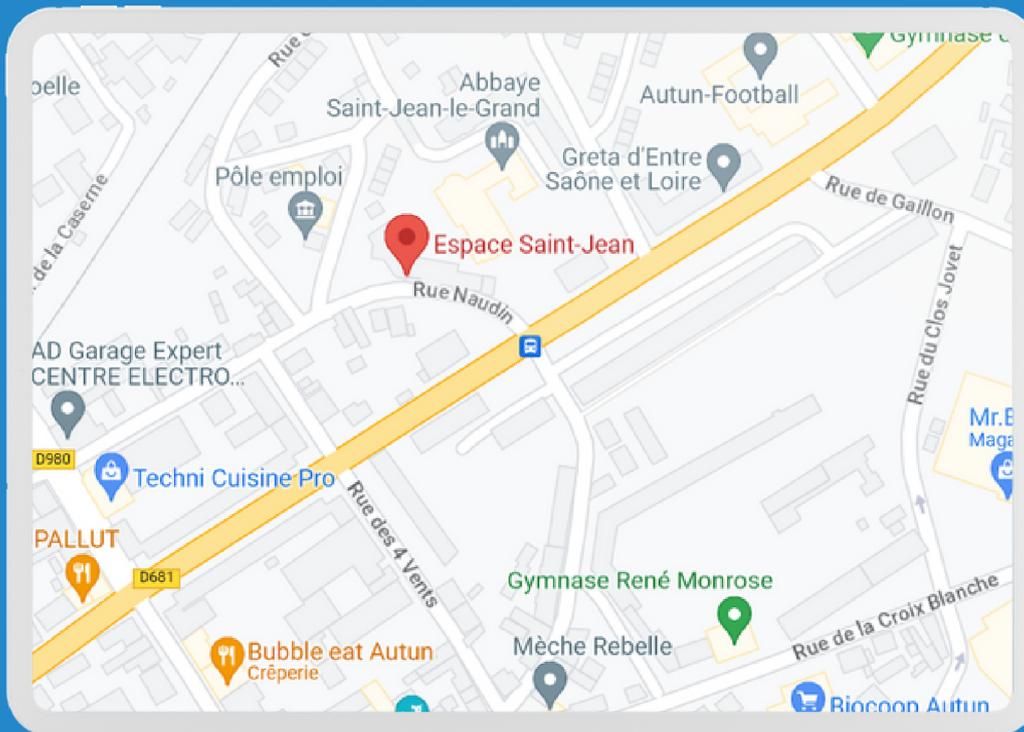
CLUBS SPORT-SANTÉ

PRATIQUE AUTONOME

PROFESSIONNELS QUALIFIES

CENTRE SOCIAL DE SAINT JEAN

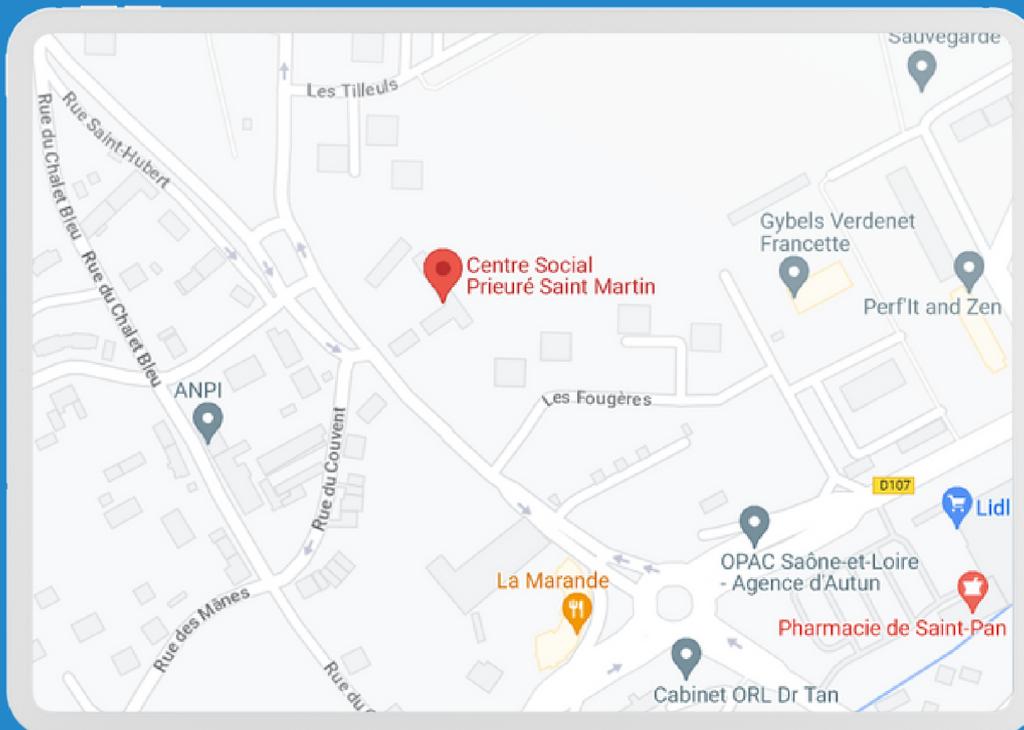
SELON LE PLANNING DES ACTIVITÉS DÉFINI



PRIEURÉ SAINT MARTIN

SUR RENDEZ-VOUS :

- LE LUNDI APRÈS-MIDI 14H00 À 17H00
- LE SAMEDI MATIN DE 09H00 À 12H00



contact@sprinterclubautunois.fr



<https://www.sprinterclubautunois.fr>



06 85 71 53 13